

Direction de la Communication

SPAHI

Mission historique de la Banque de France

ALLOCATION DE RECHERCHES UNIVERSITAIRES – RÈGLEMENT

1. Conditions de candidature

La Mission historique de la Banque de France propose des allocations de recherche en histoire qui s'adressent à des étudiants régulièrement inscrits en master 1 ou 2, en thèse ou en année post-doctorale et relevant des disciplines suivantes : histoire moderne et contemporaine, sociologie, sciences politiques, sciences économiques, droit et gestion.

2. Montants

Ces allocations, d'une durée d'un an, renouvelables, sont d'un montant de 1 500 euros et 3 000 euros. Ces sommes sont imposables. Elles sont versées en deux fois selon le calendrier suivant :

- **Master : 750 euros** à l'issue du vote des membres du conseil scientifique de la Mission historique [CSMH], **750 euros** en fin d'année universitaire sur présentation du relevé de notes, du procès-verbal de soutenance et / ou du mémoire ;
- **Thèse : 1 500 euros** à l'issue du vote des membres du CSMH, **1 500 euros** en fin d'année universitaire sur présentation d'un état des recherches et des premiers résultats obtenus au cours de l'année écoulée ;
- **Année post-doctorale : 1 500 euros** à l'issue du vote des membres du CSMH, **1 500 euros** en fin d'année universitaire sur présentation d'un état des recherches et des premiers résultats obtenus au cours de l'année écoulée.

3. Critères de sélection des dossiers et modalités d'attribution des allocations

Les sujets de recherche devront revêtir une dimension historique.

Ils comporteront une exploitation précise des sources d'histoire de la Banque de France, conjointement à l'exploitation de toute autre source pouvant nourrir le sujet.

Les sujets proposés seront jugés en fonction de leur pertinence scientifique : nouveauté du sujet, originalité de la démarche et prise en compte de l'état de la question et des travaux historiques déjà existants dans le champ de recherche choisi.

La qualité des travaux déjà menés sera également déterminante.

Les candidats s'engagent à ne bénéficier d'aucune autre aide ou allocation au cours de la même année universitaire, et à *mentionner sur leur mémoire ou thèse, le bénéfice d'une allocation de la Mission historique de la Banque de France.*

4. Composition des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature comporteront les éléments suivants :

- 1° un *curriculum vitae* (incluant l'ensemble du cursus universitaire),
- 2° un certificat de scolarité attestant de l'inscription universitaire,
- 3° la fiche de renseignements (fournie en annexe) complétée,
- 4° une copie de pièce d'identité,
- 5° une attestation d'assurance sociale,
- 6° un RIB

et :

- ***pour une allocation de master :***

7° un projet de recherche (5 pages maximum) indiquant avec précision :

- le sujet et le directeur de recherche,
- les sources (imprimées, manuscrites ou orales),
- un état de la question sous la forme d'une bibliographie critique et d'une amorce de problématique (M1) ou le mémoire de M1 (dans le cas d'une inscription en M2),

- ***pour une allocation de thèse ou d'année post-doctorale :***

7° un projet de recherche (5 pages maximum) indiquant avec précision :

- le sujet et le directeur de recherche,
- les sources (imprimées, manuscrites ou orales),
- un état de la question sous la forme d'une bibliographie critique,
- un état des premiers résultats dans le cas d'une thèse déjà inscrite.

8° éventuellement un exemplaire du mémoire de master ou de thèse de doctorat.

5. Calendrier de la procédure d'attribution

Les dossiers de candidatures sont à nous retourner avec les pièces demandées à l'adresse électronique suivante : 1069-historique-ut@banque-france.fr

Tous renseignements peuvent être obtenus à cette même adresse électronique.

Les dossiers complets au format électronique (pdf) devront être retournés **avant le 25 novembre 2022 inclus**.

Les dossiers seront examinés par le conseil scientifique de la Mission historique composé d'universitaires, de chercheurs et de responsables de la Banque de France au cours du mois de janvier 2023.

Les candidat(e)s retenu(e)s seront averti(e)s par courriel à la fin du mois de janvier 2023.

ALLOCATION DE RECHERCHES UNIVERSITAIRES – ANNEXE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Diplôme en cours faisant l'objet de la présente demande d'allocation	Master 1	
	Master 2	
	Doctorat	
	Année post-doctorale	

Nom :	
Prénom :	
Date de naissance :	
Lieu de naissance :	
Adresse personnelle :	
Téléphone domicile :	
Téléphone portable :	
Adresse électronique :	
N° de sécurité sociale :	

Diplômes obtenus (année, lieu, mention éventuelle) :	
- Licence :	
- Master 1 :	
- Master 2 :	
- Doctorat :	